CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E109559** **VALABLE JUSQU'AU** **20/09/2026**

ÉDITÉ LE **07/08/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/04/2023
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARCASSONNE 498779875

Siret : **498 779 875** **00018**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 57 358 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 120065907

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 120065907

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : **STEPHANE BERTOLDI**

17 RUE DES ECOLES
11170 ALZONNE

Téléphone : 04 68 76 03 97 **Fax :**
Portable : 06 10 27 56 52

Site Internet : www.bertoldi-plomberie.fr
E-mail : eurl.stephane.bertoldi@gmail.com

Responsabilité légale :
BERTOLDI STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10/07/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	10/07/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/01/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	10/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/01/2024
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Chaudière bois	24/09/2021
o Poêle ou insert bois	24/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.